

Titre : Promouvoir une démarche proactive pour les plateformes professionnelles

Présentation

L'IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France) a lancé une démarche sur la gestion des parcours professionnels de ses presque 1 million de membres (via les associations d'alumni qu'elle fédère). Cette démarche se focalise actuellement sur les plateformes professionnelles telles LinkedIn qui jouent un rôle croissant dans ce domaine. Les questions qui seront soulevées dans ce défi ne sont pas spécifiques aux ingénieurs et scientifiques mais concernent tous les parcours professionnels, quels que soient les métiers.

Pistes de solutions

1. Dissocier clairement les plateformes professionnelles, des plateformes généralistes. Dans la majorité des approches relatives aux plateformes, cette dissociation n'est que rarement faite. Or il y a beaucoup de différences, la principale étant que, dans le modèle biface utilisé pour les caractériser, la relation entre l'utilisateur et le client de la plateforme est inversée; pour une plateforme généraliste, l'utilisateur est le prospect du client de la plateforme (publicitaire par exemple!) alors que pour la plateforme professionnelle le client de la plateforme (recruteur par exemple!) est le prospect de l'utilisateur. Non seulement cela change fortement les relations de dépendance mais les attentes des usagers peuvent être sur certains points, très différentes voire opposées; par exemple, pour une plateforme professionnelle l'utilisateur s'attend à ce que les propositions qui lui sont faites soient en accord avec ses compétences et appétences tandis que, pour les plateformes généralistes, il peut souhaiter être confronté à des points de vue différents du sien.

2. Mettre en place une démarche de créativité, qui serve de fondement à une approche proactive sur l'évolution des plateformes professionnelles. Le constat est généralement fait d'un décalage permanent entre les évolutions des plateformes et, dans un premier temps, la perception qu'en a la société puis dans un deuxième temps, la définition de mesures de protection qui s'avèrent nécessaires. Les plateformes ont l'avantage sur la société de maîtriser la technologie et le modèle économique. La société possède en revanche l'avantage d'être à la source des besoins. D'où la proposition de mettre en place un processus qui explicite celui-ci pour l'avenir et ainsi lui donne une force pour imposer règles, conditions, systèmes économiques, ... L'IESF a commencé cette approche en « racontant » l'histoire de Léa, ingénieure du XXIème siècle, ce qui a servi à imaginer les solutions développées ici. La construction d'une « histoire de Léa » légitimée par des contributions ouvertes serait donc à promouvoir.

3. - Reconnaître l'utilité des plateformes professionnelles comme support à la gestion des parcours professionnels grâce à leur capacité à mener en continu des bilans professionnels et orienter les usagers sur des trajectoires (formations, réseautages, candidatures, ...) qui correspondent au mieux à leurs appétences, se situent sur des parcours gagnants et répondent aux besoins du marché. De surcroît ces plateformes offrent un potentiel considérable pour l'orientation dès le stade académique ... Pour cette raison d'ailleurs et parce que les organismes de formation initiale se situent depuis toujours dans un modèle biface, ces derniers devraient rapidement s'interroger sur l'adoption des modèles économiques et outils liés à ce type de modèle.

4. - Prendre conscience du danger lié à la position quasi-monopolistique de la plateforme LinkedIn en France, renforcé par la nationalité de son siège social (Microsoft aux USA) et mener une approche « risque » sur cette situation, pour en déduire les actions à promouvoir à tous les niveaux ; réglementaires, incitatifs, organisationnels, techniques, ... Par exemple, parmi les pistes imaginées par l'IESF, il y a :

- au niveau réglementaire, la référence au préambule de la constitution qui stipule que « Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. »,

- au niveau organisationnel, la séparation des structures en charge des flux (données) d'une part et des « tuyaux » ou infrastructures (algorithmes) d'autre part, comme c'est devenu la règle pour les utilities, le ferroviaire, ...

- au niveau technique, l'identification d'algorithmes « vitaux » placés sous la responsabilité d'un organisme indépendant et imposé aux plateformes.

Ressources

L'IESF peut jouer un rôle moteur sur ce sujet jusqu'à si nécessaire, avoir une implication active dans la création d'outils (plateforme spécifique?) utiles aux parcours professionnels.